



ARRÊTÉ n°20/2020

ACCEPTATION DE LA DONATION de Madame Elisa PFISTER ~ domiciliée 47 rue de la Béhouille à Saint-Dié- des-Vosges AU PROFIT DU MUSEE PIERRE-NOËL DE SAINT-DIE- DES-VOSGES

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2122-22,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2017/01/06 du 2 janvier 2017, reçue par les services de la Sous-Préfecture de Saint-Dié-des-Vosges en date du 6 janvier 2017, par laquelle le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que Madame Elisa PFISTER, domiciliée 47 rue de la Béhouille à Saint-Dié-des-Vosges, a décidé d'offrir en donation trois appareils électroniques anciens au musée de l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges,

Considérant que cette donation n'est grevée ni de conditions ni de charges,

ARRÊTE

Article 1^{er}: La donation de trois appareils (magnétophone, radio et répondeur-enregistreur), conformément à l'annexe ci-jointe, pour une valeur totale estimée à 300 euros, est acceptée au profit du Musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges.

Désignation	Datation	Estimation
Répondeur-enregistreur de marque Alibi-nota	1970	100€
Radio de la marque Radiola	1950	80€
Magnétophone à bandes magnétiques de la marque Radiostar	1950	120€

Article 2: La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil communautaire et un extrait sera affiché au siège de la Communauté d'Agglomération.

Fait à Saint-Dié-des-Vosges, le ... 5 juin 2020 ...

Le Président,

David VALENCE

